



DOSSIER D'INSCRIPTION SECTION SPORTIVE

S A I S O N 2 0 1 8 / 2 0 1 9

6^{ÈME} / 3^{ÈME}

PARTENAIRES :



ministère
Éducation
nationale
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



*Collège Saint
Jean Bosco*



BONTAZ ACADEMY

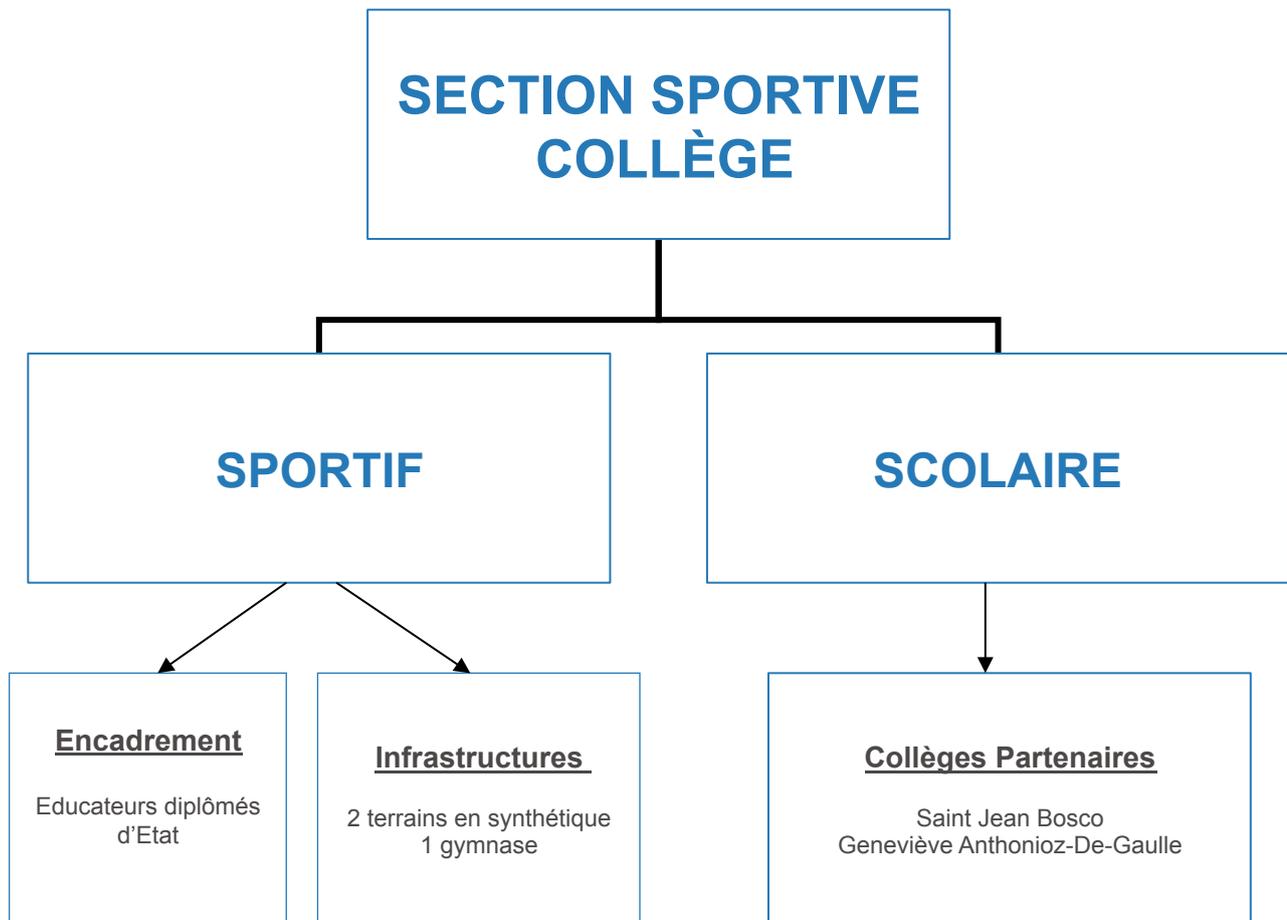
105 rue des Cyprès
74300 THYEZ

SOMMAIRE

1. L'ORGANISATION ET LES INFRASTRUCTURES
2. ORGANIGRAMME TECHNIQUE
3. LES STRUCTURES SCOLAIRES PARTENAIRES
4. LES PROCÉDURES D'ADMISSION / FONCTIONNEMENT
5. ADRESSES UTILES
6. LE CONCOURS
7. DOCUMENTS D'INSCRIPTION



1. L'ORGANISATION ET LES INFRASTRUCTURES



2. ORGANIGRAMME TECHNIQUE

L'équipe



NALLET
Jean-Philippe
Directeur
Bontaz Academy
jpnallet.afc@gmail.com



DUC
Sébastien
Responsable
technique
Réfèrent U13
06 83 91 96 01
Sebastien.duc@bontaz-academy.com



DURAND
Johann
Responsable
gardien de but



TRAVERSAZ
Rémi
Educateur
Réfèrent U12
(présent sur les séances le mardi, mercredi et le vendredi)



BARBALAT
Laurent
Educateur
(présent sur la séance le vendredi)



NANTERME
Lucas
Educateur
(présent sur la séance le mercredi)



MAHI
Nordine
Responsable
recrutement
Lien avec les clubs



SORLIN
Olivier
Ambassadeur
(présent sur la séance le mardi)



3. LES STRUCTURES SCOLAIRES PARTENAIRES

Le Collège Geneviève Anthonioz-De-Gaulle (Public) et le collège Saint Jean de Bosco (Privé)

Les collèges accueilleront à la rentrée scolaire 2018 les élèves en « Section Sportive ». Cette section est labellisée F.F.F et Education nationale.

Les élèves sont libérés deux jours par semaine au maximum à 15h30 pour s'entraîner en après-midi et bénéficient d'un suivi scolaire.

Collège Geneviève Anthonioz De Gaulle 1 Avenue Georges Clemenceau, 74300 Cluses



Collège Saint Jean Bosco 11 Rue Marcellin Berthelot, 74300 Cluses



4. LES PROCEDURES D'ADMISSION / FONCTIONNEMENT

Candidature et Admission

La demande de dossier d'inscription se fait par l'intermédiaire de :

- **Bontaz Academy** : <http://bontaz-academy.com/>
- **District de football** : <http://hautesavoie-paysdegex.fff.fr> rubrique «Foot- études»

Les candidats sont admis après avoir été sélectionnés au niveau sportif et médical, et après examen de leur dossier scolaire par une Commission d'admission comprenant des représentants de l'établissement et de la structure sportive.

Sélection au niveau sportif

- **6ème** : Mercredi 25 Avril 2018
- **5ème / 4ème / 3ème** : Mercredi 28 Mars 2018

Tests physiques et techniques – matchs à effectifs réduits et matchs à effectif global. Intervention de cadres et éducateurs du District de Haute-Savoie et Pays de Gex et de la Bontaz Academy

Sélection au niveau scolaire

Examen du dossier scolaire par une commission présidée par le chef d'établissement et composée d'enseignants et de responsables sportifs qui aura lieu fin mai 2018

Pour une entrée en collège privé, l'acceptation se fera après un entretien auprès du chef d'établissement

NB 1 : Le passage en classe supérieur au niveau scolaire sera validé par le conseil de classe et au niveau sportif par les éducateurs en charge de la section.

NB 2 : Un élève peut rester inscrit dans le collège demandé (s'il est retenu scolairement) même s'il n'est pas pris en test sportif.

Dérogation et affectation

Les élèves qui ne sont pas issus du secteur scolaire du collège public doivent solliciter une dérogation auprès du directeur de l'école primaire pour l'entrée en 6^{ème} et du collège d'origine pour l'entrée en 5^{ème}, 4^{ème} comme en 3^{ème}.

La dérogation n'est pas nécessaire pour l'entrée en collège privé.

Hébergement

Les collèges ne possèdent pas d'internat.

Le suivi scolaire et éducatif

- L'éducateur participe aux conseils de classe des élèves de la section sportive et avec attribution d'une appréciation trimestrielle.
- Les élèves s'engagent à suivre la totalité de l'horaire obligatoire d'EPS, à participer aux compétitions UNSS et UGSEL et à manifester un comportement ayant valeur d'exemple vis-à-vis de leurs camarades, en particulier lors des séquences d'EPS (Charte de la section).
- Tout élève dont le travail scolaire et sportif ou le comportement ne serait pas satisfaisant pourra être exclu de la section (par la commission l'ayant admis).
- Sauf cas exceptionnel examiné par la commission, lors d'un redoublement, les élèves ne bénéficieront pas d'un horaire aménagé et rejoindront leur collège de secteur.
- Des contacts permanents avec les professeurs principaux et le professeur d'EPS en charge de la coordination avec les clubs.

Les objectifs de formation

En tant que pratiquant :

- Développement des capacités perceptives et décisionnelles.
- Développement technique, psychomoteur et athlétique.

En tant que futur pratiquant :

- Devenir responsable de sa pratique sportive.
- Développement de compétences socio-éducatives.

En tant qu'aide à la pratique :

- Rôles d'arbitre, de gestionnaire de matériel...

Planning hebdomadaire des sections sportives

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6 ^{ème} / 5 ^{ème}	Entrainement	Repos	Entrainement	Repos	Entrainement
4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Repos	Entrainement	Entrainement	Repos	Entrainement

5. ADRESSES UTILES

Responsable Technique Bontaz Academy

Sebastien DUC

06 83 91 96 01

sebastien.duc@bontaz-academy.com

Directeur Technique

Jean-Philippe NALLET

jpnallet.afc@wanadoo.fr

BONTAZ ACADEMY

105 rue des cyprès 74300 Thyez

www.bontaz-academy.com

District de Football Haute-Savoie Pays de Gex :

4, av des Verchères 74108 VILLE LA GRAND

04 50 84 10 87

district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr



6. LE CONCOURS

1. DATES ET HORAIRES

Pour les 6^{ème} : **Mercredi 25 Avril 2018 de 13h30 à 17h30**

Pour les 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème} : **Mercredi 28 Mars 2018 à 13h30 à 17h30**

Rendez-vous au Stade municipal de Thyez

2. DEROULEMENT DU CONCOURS

Programme pour les 6^{ème} à 3^{ème} :

- 13h30 /14h15 Accueil / Échauffement.
- 14h30 /15h30 : Tests
- 15h30 /16h15 : Jeux réduits
- 16h20 /17h30 : Matchs

3. EPREUVES

- Tests Physiques et techniques
- Matchs à effectif réduit : X matchs en 5x5, 4x4, 3x3
- Matchs à effectif total : X mi-temps de 20mn

4. JURY FOOTBALL

Le jury sera présidé par le Conseiller Technique Fédéral ou un de ses représentants et composé d'éducateurs Brevetés d'État, membres de la Commission Technique du District, des éducateurs de la Bontaz Academy et la coordinatrice EPS du collège.

5. ADMISSION

Après le concours football, un classement des joueurs présents sera établi. Ce classement sera transmis au Jury d'admission qui se réunira fin mai 2018 pour examiner chaque dossier retenu suite au concours sportif.



7. DOCUMENTS D'INSCRIPTION

Les documents à fournir

- Une photocopie lisible des bulletins scolaires de l'année scolaire 2017/2018 (au minimum ceux des deux premiers trimestres si vous n'avez pas reçu le dernier).
- Une photocopie recto-verso de la licence football.
- 1 photo d'identité.
- 1 chèque de 15€ pour les frais d'inscriptions administratifs.
- 1 chèque de 150€ pour la cotisation annuelle « section » (rendu si l'enfant n'est pas accepté en section).
- La fiche de renseignement complétée ci-jointe.

► La date limite du retour des dossiers est fixée au :

- **Lundi 23 Avril pour les 6^{ème}**
- **Lundi 26 Mars pour les 5^{ème} / 4^{ème} / 3^{ème}**

BONTAZ ACADEMY

105 rue des Cyprès 74300 Thyez
ou sebastien.duc@bontaz-academy.com



FIGE INDIVIDUELLE JOUEUR

NOM : Date de naissance :
Prénom : Lieu de naissance :
Adresse : Nationalité :
Code postal : Taille (en cm) :
Ville : Poids (en kg) :
Téléphone mobile :
Adresse mail :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club actuel : Niveau de pratique :
Poste principal : Poste secondaire :
Pied fort :
Club précédent (+ saisons + niveau de pratique) :
.....
.....

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Classe actuelle :
Nom + ville de l'école :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :
Responsable légal de l'enfant :

- Certifie que mon enfant est déjà licencié dans un club affilié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours 2017/2018
- Certifie avoir souscrit une assurance à responsabilité civile pour mon enfant,
- Autorise mon enfant à participer aux activités proposées par la Bontaz Academy
- Autorise la Bontaz Academy à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure tant médicale ou chirurgicale, y compris l'hospitalisation,
- M'engage à reverser à la Bontaz Academy, le montant des dépenses engagées pour la prise en charge médicale de mon enfant,
- Autorise l'utilisation de l'image de mon enfant pour les besoins de la Bontaz Academy.

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : Prénom :
Tél (dom) : Tel (bureau) :
Portable : E-mail :

AUTORISATION MEDICALE

Le joueur suit-il un traitement médical ? OUI NON

Si OUI, merci de joindre l'ordonnance du médecin traitant avec les médicaments correspondants. (Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant et accompagnées de leur notice.) Nous vous rappelons qu'aucun médicament ne pourra être donné au joueur sans ordonnance.

Le joueur a-t-il des allergies ?

Asthme : Alimentaires : Médicamenteuses : Autre :

Si OUI, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, merci de le signaler) :
.....

Date :

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

